



REGLEMENT DU TOURNOI INTERNE DU CERCLE D'ÉCHECS D'ÉVIAN. SAISON 2021 – 2022

Article 1 : GENERALITES

- Le Cercle d'Échecs d'Évian organise un Tournoi à la cadence de 1 heure + 30 secondes par coup du vendredi 22 octobre 2021 au vendredi 10 juin 2022
- Le tournoi homologué FIDE est ouvert à tous les membres du Cercle à jour de leur cotisation et titulaires de la licence A de la Fédération Française des Échecs.
- L'inscription se fait par courriel ou de vive voix auprès de l'arbitre principal avant le vendredi 15 octobre 2020.
- La clôture des inscriptions et l'appariement de la ronde 1 seront effectifs le mercredi 20 octobre 2020 pour parer à d'éventuelle difficulté pour la ronde 1.
- Les nouveaux adhérents du Cercle peuvent commencer le tournoi à la ronde suivant le jour de leur adhésion.

Article 2 : REGLES DU JEU ET APPARIEMENTS

- Les règles du Jeu sont celles adoptées lors du 88^{ème} Congrès de la FIDE à Antalya (Turquie). Ces règles du jeu d'échecs sont en application depuis le 1^{er} janvier 2018.
- Les appariements se font au système suisse intégral (Règles CO4) avec l'aide du logiciel « Papi 3.3.6 » (forts-faibles, aucune protection, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement). Ils sont affichés sur le site du club à l'issue de chaque ronde.
- Le port du masque et mesures barrières seront obligatoires lors des parties, ces mesures pourront évoluer en fonction de l'évolution sanitaire, des mesures gouvernementales, communales et fédérales à adopter.

Article 3 : DEROULEMENT DES RONDES

- Le tournoi se déroule en 9 rondes (sous réserve d'un effectif suffisant) à raison d'une ronde par mois selon le calendrier suivant : 2^{ème} vendredi du mois.
-

Ronde 1	Ronde 2	Ronde 3	Ronde 4	Ronde 5	Ronde 6	Ronde 7	Ronde 8	Ronde 9
Vendredi 22/10/21	Vendredi 12/11/21	Vendredi 10/12/21	Vendredi 14/01/22	Vendredi 11/02/22	Vendredi 11/03/22	Vendredi 08/04/22	Vendredi 13/05/22	Vendredi 10/06/22

- Les dates de jeux peuvent être exceptionnellement modifiées. Une annonce serait alors faite par le ou les moyens jugés adéquats.
- Si un joueur ne peut pas jouer une partie à la date prévue, il doit s'arranger avec son adversaire désigné pour la jouer en avance, sous peine de perdre la partie par forfait.
- Si pour cause imprévisible, un joueur ne peut être présent le jour de la ronde, il doit impérativement informer son adversaire afin qu'il ne se déplace pas inutilement, sous peine de perte de la partie par forfait.
- Deux forfaits entraînent automatiquement l'élimination du Tournoi.

Article 4 : HORAIRES

- Les jeux débutent à 20 h30.
- **Article 5 : CLASSEMENT**
- Le classement est établi au nombre de points.
- Les ex aequo sont départagés au Buchholz tronqué, puis à la Performance.

Article 6 : ARBITRE

- Les Arbitres du tournoi sont Jean-Luc LURVOIS – Arbitre fédéral Open 2
Gilles RIVET– Arbitre fédéral Open 2.

Article 7 : ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT

- Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.